
Prévention et secours civiques de Niveau 1 (PSC1)

Objectifs :

Mettre en place une protection adaptée de la victime et des témoins

Exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours et d'alerte

Public concerné et prérequis :

Tout public majeur

Pas de prérequis

Intervenant(s) : DE MARCELLIS Nicolas

UDSP 13 Union Departemental Des Sapeurs Pompiers 13

UDSP 83 Union Departemental Des Sapeurs Pompiers 83

Qualification des intervenants :

Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels, gestes de premiers secours, sécurité collective et individuelle en entreprise*.

* Formation assurée en partenariat avec une association de sécurité civile.

Moyens pédagogiques et techniques :

Pédagogie active avec interactions et partage d'expérience

Remise de(s) support(s) pédagogique(s) à chaque participant

Etudes de cas concrets, exercices pratiques, mises en situation,

Durée de la formation : 7 heures.

Nombre de participants maximum : 10 stagiaires.

Programme :

o La protection

Supprimer ou écarter le danger

o L'alerte

- Transmettre au service de secours d'urgence adapté, les informations nécessaires à son intervention après avoir observé la situation.

o La victime s'étouffe

Analyser et identifier l'obstruction des voies aériennes

En cas d'obstruction totale, savoir réaliser l'enchaînement des techniques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson

Conduite à tenir face à une obstruction partielle des voies aériennes

o La victime saigne abondamment

- Savoir réaliser une compression directe
- Choisir le geste adapté pour une victime qui présente une hémorragie extériorisée

o La victime est inconsciente

- Savoir maintenir libre les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire en attendant l'arrivée des secours d'urgence

o La victime ne respire pas (RCP) - Défibrillateur

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire et si nécessaire, réaliser en toute sécurité une défibrillation automatisée externe chez une victime inconsciente qui ne respire pas

o La victime se plaint d'un malaise

- Savoir réagir face à une personne victime d'un malaise

o La victime se plaint après un traumatisme

- Savoir réagir face à une plaie
- Savoir réagir face à une brûlure
- Eviter toute mobilisation d'une personne victime d'une atteinte traumatique des os et articulations, en attendant les secours

Modalités d'évaluation des acquis :

Exercices sous forme de quiz, tests QCM, cas pratiques et mises en situation tout au long de l'action de formation

Contrôle de connaissance à l'issue du module de formation

Sanction visée : Attestation de fin de formation Certificat de compétences de « citoyen de sécurité civile » de niveau 1 (PSC1)

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 100% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2023

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL

Tarif HT : 75,00 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 90,00 €

Non-adhérents ARAPL

Tarif HT : 100 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 120 €